

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.impots.gouv.fr

Paris, le 14 juin 2013 N°659

Impôts : les télédéclarations progressent de 6% entre 2012 et 2013

À l'issue de la campagne de déclaration en ligne des revenus de 2012, qui vient de s'achever pour les contribuables domiciliés en France, le nombre de déclarations en ligne a dépassé 13,5 millions, ce qui représente une augmentation de près de 6 % par rapport à 2012.

Par ailleurs, 10 % des télédéclarants ont validé leur déclaration en ayant recours aux modalités simplifiées : sur Smartphone ou via la procédure en « trois clics ».

Ce résultat traduit le succès de la campagne du gouvernement dans le développement des procédures numériques, qui proposent aux usagers des services plus accessibles et répondant mieux à leurs attentes, dans le cadre de la démarche globale de modernisation de l'action publique.

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué, chargé du Budget, félicitent la direction générale des finances publiques (DGFIP) de ces résultats, et lui demandent de poursuivre cette montée en puissance de la télédéclaration dans les prochaines années.

Contacts presse:

Cabinet Pierre Moscovici : 01.53.18.41.82 Cabinet Bernard Cazeneuve : 01.53.18.43.08

Direction Générale des Finances Publiques/Mission communication et relation avec les publics :

01 53 18 85 10

